



Qualifiés pour les championnats de France

publié le 17/05/2024

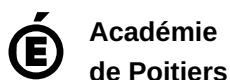
Cette semaine, nous avons appris l'excellente nouvelle : 6 élèves de notre collège sont qualifiés pour les championnats de France UNSS d'escalade ! Ils vont officier en tant que juges pour arbitrer cette compétition. Pour en arriver là, Elise, Elyne, Maëlys, Naïa, Enora et Gaël ont dû gravir les échelons en suivant les formations de district, départementales et régionales. Ils ont appris le règlement, répondu à divers QCM et arbitrer des compétitions. Ils ont dû se former aux subtilités des épreuves de difficulté, de bloc et de la vitesse (qui sont les 3 épreuves de l'escalade en salle). Ils sont ainsi récompensés de tous leurs efforts et de leur présence régulière aux entraînements.

La particularité des championnats scolaires est que les sportifs sont jugés et arbitrés par des jeunes de leur âge et non par les enseignants. Ainsi, ils auront la lourde responsabilité, avec leurs pairs, d'attribuer les titres de champions de France collège et lycée.

Les championnats de France UNSS auront lieu à Gémozac du 4 au 7 juin prochain.

Voici quelques clichés de la dernière

compétition : <https://drive.google.com/drive/folders/1SFSZ2AkerMAUC4l4hqGyLGLKR8B3vG?usp=sharing>



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.